

# Table des partenaires en patrimoine

Rapport d'activités

2021-2022



# Table des matières

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
Rôle de la Table des partenaires en patrimoine.....	1
Mandats de la Table des partenaires en patrimoine .....	2
<b>BILAN DES ACTIVITÉS .....</b>	<b>3</b>
Composition de la Table des partenaires en patrimoine .....	3
Réunions ordinaires .....	4
Réunions des comités de travail .....	4
Bilan du mandat 1 (contribuer à l'élaboration d'orientations stratégiques et de mesures ministérielles) .....	4
Bilan du mandat 2 (signifier des problèmes).....	5
Bilan du mandat 3 (viser l'excellence, le développement et le rayonnement de l'expertise québécoise en matière de patrimoine) .....	6
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>6</b>
Perspectives de travail pour 2023.....	7



# INTRODUCTION

Selon les modalités de fonctionnement de la Table des partenaires en patrimoine, le directeur général du patrimoine produit un rapport annuel des travaux de la Table et en soumet une version préliminaire aux membres pour approbation. Le rapport est rendu public dans le respect des exigences de la Politique d'information, de consultation et de participation active en matière de gestion du patrimoine culturel.

Le présent rapport rend compte des activités de la Table à l'occasion de sa première année d'existence. Il expose les mandats, les activités et les sujets qui ont occupé les membres, notamment dans le contexte des changements apportés aux pratiques de gestion du patrimoine au ministère de la Culture et des Communications à la suite des modifications législatives et de la mise en œuvre du Plan d'action pour l'application des recommandations du Vérificateur général du Québec.

## Rôle de la Table des partenaires en patrimoine

Afin de favoriser la transparence et la prévisibilité de son action, le Ministère a inscrit la mise en œuvre d'une politique de consultation et la formation d'une table des partenaires dans les modifications législatives apportées à la *Loi sur le patrimoine culturel* et adoptées en avril 2021.

De fait, le Ministère mobilise et regroupe des intervenantes et des intervenants issus des secteurs patrimonial, universitaire, municipal, territorial, économique, social et touristique pour une mise en commun de leur expertise.

La Table vise à favoriser un réseau d'échange d'information, de discussions et de concertation. Plus précisément, elle poursuit l'objectif d'établir un dialogue ouvert et constant entre le Ministère et les personnes intervenantes susceptibles de contribuer au maintien et à la valorisation des différents éléments du patrimoine.

## Mandats de la Table des partenaires en patrimoine

Le présent rapport d'activités s'articule autour des 3 mandats confiés à la Table, soit :

1. contribuer à l'élaboration **d'orientations stratégiques et de mesures ministérielles** en matière de patrimoine;
2. **signifier des problèmes**, s'en saisir en vue de favoriser une meilleure compréhension des enjeux et dégager des consensus ou formuler des recommandations sur des pistes de solutions;
3. viser l'excellence, le développement et **le rayonnement de l'expertise** québécoise en matière de patrimoine.

De plus, en octobre 2021, la ministre a signifié aux membres de la Table son souhait que les travaux portent sur les dossiers suivants :

- les orientations sur la méthode de réalisation, de consignation et de diffusion des inventaires du patrimoine;
- la mise en place d'une grille de catégorisation des immeubles et sites classés;
- les formules alternatives d'aides financières pouvant soutenir et encourager la conservation des immeubles patrimoniaux;
- la stratégie ministérielle d'intervention en patrimoine;
- la sensibilisation et l'éducation au patrimoine.

# BILAN DES ACTIVITÉS

## Composition de la Table des partenaires en patrimoine

La Table regroupe 14 membres, nommées et nommés pour un mandat de 2 ans. Alors qu'une majorité de membres représentent des organismes, d'autres sont nommés à titre d'expertes et d'experts.

	Organisme	Nom du ou de la membre
1	Action patrimoine	Renée Genest
2	Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec	Noémi Nadeau
3	À titre personnel	Charles Breton-Demeule
4	À titre personnel	Claudine Déom
5	Conseil du patrimoine religieux du Québec	Jocelyn Groulx
6	Entremise	Philémon Gravel
		Francis T. Durocher (substitut)
7	Fédération Histoire Québec	Jean-Louis Vallée
		Clément Locat (substitut)
8	Fédération québécoise des municipalités	Maryse Drolet
9	Héritage Montréal	Dinu Bumbaru
		Taïka Baillargeon (substitut)
10	Union des municipalités du Québec	Annabelle Martini
11	Ordre des architectes du Québec	Pierre Corriveau
		Cathy Beauséjour (substitut)
12	Ordre des urbanistes du Québec	Nathalie Prud'homme
13	Rues principales	Christian Savard
		Alex Tremblay-Lamarche (substitut)
14	Union des producteurs agricoles	Caroline Beaucage

## Réunions ordinaires

Les rencontres de la Table ont été animées par le directeur général du patrimoine. Les modalités de fonctionnement de la Table prévoient la tenue de 5 rencontres dans l'année, réparties au cours des mois de février, avril, juin, septembre et novembre.

La Table a tenu sa première rencontre le 1<sup>er</sup> novembre 2021 en présence de la ministre, madame Nathalie Roy, et de la sous-ministre adjointe, madame Dominique Malack. Cette rencontre a été l'occasion d'exposer les objectifs de la Table et de permettre à ses membres de faire connaissance.

Les autres rencontres se sont tenues aux dates suivantes :

- 15 décembre 2021;
- 9 février 2022;
- 13 avril 2022;
- 8 juin 2022;
- 14 septembre 2022;
- 30 novembre 2022.

La durée moyenne des rencontres a été de 2 h 30. Le taux d'assiduité a été très élevé avec 97,6 % de présence.

## Réunions des comités de travail

Trois comités de travail ont été formés au cours de l'année pour assurer une discussion plus approfondie sur certains sujets. Ces rencontres de travail ont permis également d'analyser les dossiers soumis et, aux personnes participantes, de formuler de nombreux commentaires et suggestions. Les comités sont les suivants :

1. comité sur les codes et les normes du bâtiment en contexte patrimonial :  
2 rencontres (13 décembre 2021 et 18 octobre 2022);
2. comité sur la méthode d'inventaire des immeubles patrimoniaux :  
2 rencontres (1<sup>er</sup> février 2022 et 28 février 2022);
3. comité sur la grille de catégorisation des sites et immeubles classés :  
1 rencontre (3 mars 2022).

## Bilan du mandat 1 (contribuer à l'élaboration d'orientations stratégiques et de mesures ministérielles)

La Table a été saisie de plusieurs sujets visant à obtenir des avis et des commentaires sur des outils et des mesures en élaboration au Ministère. Rappelons que, dans la foulée des changements législatifs et de la mise en œuvre

du Plan d'action pour l'application des recommandations du Vérificateur général du Québec, le Ministère a mené des travaux importants afin de mettre à jour ses outils d'intervention et d'élaborer de nouvelles approches et méthodes en matière de patrimoine.

Conformément aux intentions de la ministre, 2 de ces sujets ont été :

- les orientations sur la méthode de réalisation, de consignation et de diffusion des inventaires du patrimoine;
- la mise en place d'une grille de catégorisation des immeubles et sites classés.

De plus, le Ministère a présenté ses grandes orientations en matière d'évaluation de l'intérêt patrimonial afin d'obtenir des commentaires sur l'approche préconisée.

Enfin, les membres de la Table ont été invitées et invités à communiquer leurs visions, idées et suggestions en matière de valorisation du patrimoine. Par l'entremise de questions portant sur le sujet, une discussion a été menée pour recueillir les avis et les suggestions. Cet échange a permis d'aborder la question de la sensibilisation et de l'éducation au patrimoine, comme cela a été demandé par la ministre.

## Bilan du mandat 2 (signifier des problèmes)

La Table a été invitée à transmettre les préoccupations et les problèmes vécus ou observés en matière de patrimoine au Québec. Plusieurs de ces enjeux ont fait l'objet d'une attention particulière :

- l'application des **codes et des normes du bâtiment en contexte patrimonial** a fait l'objet d'une démarche de documentation et d'étude pour dégager des pistes de solutions;
- un **état des lieux des inventaires patrimoniaux** a été dressé par Action patrimoine à partir des résultats d'une enquête menée par l'organisme auprès de diverses municipalités et municipalités régionales de comté pour mieux comprendre l'existence et la diffusion des inventaires existants au Québec;
- le problème de **l'assurance des maisons anciennes** a également fait l'objet d'une présentation sur l'état des lieux à l'initiative de l'organisme Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec;
- la question du **financement alternatif du patrimoine et de l'évaluation des retombées économiques du patrimoine** a été l'objet d'une présentation par Héritage Montréal dans la foulée d'une étude réalisée pour le compte de cet organisme. Il a été question des façons différentes de soutenir financièrement des projets et des propriétaires d'immeubles patrimoniaux;
- la question de la **gestion des demandes de démolition d'immeubles** a fait l'objet d'échanges, à l'initiative de la Fédération Histoire Québec qui

souhaitait transmettre certains constats sur la situation aux autres membres de la Table et au Ministère.

### **Bilan du mandat 3 (viser l'excellence, le développement et le rayonnement de l'expertise québécoise en matière de patrimoine)**

La Table a été un lieu privilégié de valorisation, de transmission et de rayonnement de l'expertise québécoise, particulièrement à travers les informations que chaque membre a été invité et invitée à communiquer lors des rencontres. Événements, initiatives, projets et améliorations des pratiques ont été mis en lumière, permettant ainsi de poser un regard constructif et large sur le secteur du patrimoine.

De plus, l'implication et la participation des membres à de nombreux événements, colloques et formations ont permis un échange d'information riche et pertinent.

Également, le Ministère a assuré un important échange d'information sur ses orientations, ses approches d'intervention et plusieurs outils. Cette collaboration a permis aux membres de la Table de mieux comprendre le travail du Ministère en général et la pertinence des changements qui s'opèrent dans la gestion du patrimoine. Le Ministère a pu, à ce chapitre, mettre en perspective son expertise et ses compétences.

Enfin, le Ministère a aussi bénéficié des informations communiquées par les différentes personnes intervenantes pour mieux comprendre leurs problèmes et prendre en considération les préoccupations exprimées lors des rencontres.

## **CONCLUSION**

Au terme de cette première année d'activités, la Table des partenaires en patrimoine dresse un bilan positif de ses activités. Ainsi, le bien-fondé de cette instance est démontré, mais également son importance dans l'amélioration de la concertation et de la collaboration entre les actrices et acteurs du milieu et le Ministère.

Le déroulement de cette première année d'activités de la Table a été, en cela, une occasion exceptionnelle, car elle s'est insérée dans un contexte stratégique où plusieurs améliorations dans la gestion du patrimoine ont été amorcées et pour lesquelles l'expertise des membres a été mise à profit. L'occasion a donc été idéale pour instaurer cet espace de collaboration. La satisfaction des membres de la Table à l'égard des objectifs et de son fonctionnement témoigne également de la pertinence de cette formule.

## Perspectives de travail pour 2023

Prenant appui sur ce bilan, les travaux de la Table se poursuivront dans la continuité pour répondre aux mandats qui lui ont été confiés et ainsi pouvoir développer cette collaboration fructueuse avec le Ministère.

Quelques sujets importants pourront être à l'ordre du jour de l'année 2023 en fonction des suggestions des membres et pour poser un regard prospectif sur la gestion du patrimoine culturel au Québec. Certains enjeux cernés en 2022 permettent déjà d'esquisser des pistes de travail pertinentes et fructueuses à suivre.

